



Jean-Raphaël Notton réélu Grand Maître de la Grande Loge de France : poursuivre l'ouverture et faire vivre les valeurs humanistes de la Franc-maçonnerie

La Grande Loge de France annonce la réélection de Jean Raphaël Notton à la fonction de Grand Maître pour une année supplémentaire, renouvelant ainsi la confiance portée à une action engagée depuis le début de son mandat en faveur du rayonnement de l'Obédience, du dialogue avec la société contemporaine et de la transmission des valeurs humanistes et spirituelles de la Franc-maçonnerie.

Cette réélection s'inscrit dans la continuité d'une dynamique d'ouverture largement reconnue, destinée à mieux faire connaître au grand public la démarche initiatique, spirituelle et humaniste de l'Obédience.

Au cours des dernières années, la Grande Loge de France a également multiplié les conférences publiques, à Paris comme dans les régions, ainsi que les manifestations culturelles ouvertes à tous. Ces initiatives rencontrent un écho croissant auprès du public et se traduisent par une augmentation de 800 membres depuis le début 2026, témoignant d'une véritable quête de sens dans une société traversée par les tensions, les radicalités et les replis identitaires.

Sous l'impulsion du **Grand Maître Jean-Raphaël NOTTON**, la Grande Loge de France réaffirme avec constance les défis qui fondent son engagement : réhabiliter le temps long, promouvoir la profondeur de réflexion, encourager la spiritualité, cultiver le doute et le questionnement, défendre la liberté de conscience qui relie les hommes de toutes croyances.



« Forts de cette confiance renouvelée, nous allons continuer notre action d'ouverture, pour partager nos valeurs et notre engagement, et aider ceux qui sont en quête de sens dans le contexte incertain actuel. »

Jean-Raphaël NOTTON, Grand Maître de la Grande Loge de France



Cette réélection a également été marquée par un événement historique d'une portée symbolique majeure : l'abrogation de deux décisions prises sous le gouvernement de Vichy à l'encontre de Loges de la Grande Loge de France.

Ainsi :

- la Loge n°1249 « *Les Égalitaires Fils de Karukera* », à l'Orient des Abymes en Guadeloupe, reprendra les travaux de la Respectable Loge n°345 « *Les Égalitaires* », à l'Orient de Pointe-à-Pitre ;
- la Loge n°1601 « *L'Union des Cœurs 513* », à l'Orient de Lyon, reprendra les travaux de la Respectable Loge n°513 « *L'Union des Cœurs* ».

Ces réhabilitations rappellent avec force les persécutions subies par la Franc-maçonnerie sous le régime de Vichy et rendent hommage aux Frères frappés par les années d'oppression et d'obscurantisme. Elles témoignent de l'attachement indéfectible de la Grande Loge de France aux valeurs de liberté, de fraternité et de résistance à l'intolérance.

Par cette réélection, la Grande Loge de France confirme sa volonté de poursuivre une œuvre de transmission, de réflexion et d'ouverture, fidèle à sa tradition initiatique et attentive aux aspirations spirituelles et humanistes de notre temps.

www.gldf.org

À PROPOS

La Grande Loge de France est la plus ancienne obédience maçonnique française de tradition. Héritière directe des premières loges constituées au début du XVIII^e siècle, elle s'attache depuis toujours à faire vivre et transmettre une démarche initiatique qui place l'humanisme, la fraternité et la spiritualité au cœur de son engagement. Forte de cette identité, la Grande Loge de France rassemble aujourd'hui plus de 30 000 membres en France et à l'international, et poursuit sa mission de réflexion, de progrès et d'ouverture à soi et au monde.

CONTACTS PRESSE

Océane Chapin – ochapin@angiocom.fr – 07 78 56 73 55
Erwan Lemerrier – elemerrier@angiocom.fr – 06 42 31 02 80